

**Annexe 8 : Modèle d'avenant au contrat de recrutement à durée indéterminée en qualité d'assistant d'éducation (seuls les articles 2, 4 et 5 du contrat sont modifiables par avenant)**

**Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche**

**Programme : 0230 – Vie de l'élève**

Cartouche à personnaliser par l'académie

**AVENANT AU CONTRAT DE RECRUTEMENT A DUREE INDETERMINEE EN QUALITE D'ASSISTANT D'EDUCATION**

- Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 916-1 ;
- Vu le code général de la fonction publique ;
- Vu le décret n°86-83 du 17 janvier 1986 modifié relatif aux dispositions générales applicables aux agents contractuels de l'Etat ;
- Vu le décret n°2003-484 du 6 juin 2003 modifié fixant les conditions de recrutement et d'emploi des assistants d'éducation ;
- Vu l'arrêté du 6 juin 2003 modifié fixant le montant de la rémunération des assistants d'éducation ;
- Vu le contrat à durée indéterminée de l'intéressé(e) conclu le « date »,

Entre les soussignés :

Le recteur de l'académie de « Académie » (ou Le Dasen de ..... agissant par délégation du recteur)

d'une part,

Civilité : « civilité » Nom : « nom\_dusage » / « nom\_de\_famille » Prénom : « prénom »

Né(e) le : « date\_de\_naissance »

Domicilié(e) : « adresse »

d'autre part,

Il a été convenu ce qui suit :

**Article 1<sup>er</sup>**

Le ou les articles(s) « numéro(s) » du contrat de M., Mme. « nom\_de\_famille » conclu le « date » est/sont modifié(s) comme suit :

[.....]

**Article 2**

Les autres articles du contrat susvisé de M., Mme. « nom\_de\_famille » restent inchangés.

### **Article 3**

Tous les litiges soulevés par le présent avenant relèvent de la juridiction administrative dans le respect du délai de recours de deux mois.

Fait à « *à personnaliser par l'académie* », le « *date\_de\_début\_du\_contrat* ».

Signature de l'autorité compétente  
Le recteur ou le Dasen

L'intéressé(e)  
Signature de l'intéressé(e)  
(précédée de la mention manuscrite  
« *lu et approuvé* »)